



Service public de Wallonie

**Plan Mobilisateur des Technologies de l'Information et de la
Communication (P.M.T.I.C)**

Rapport d'activités 2010



Table des matières

1. <u>Opérateurs</u>	Page 3
2. <u>Bénéficiaires</u>	Page 6
3. <u>Heures de formation</u>	Page 11
4. <u>Encadrement</u>	Page 14
5. <u>Conclusions</u>	Page 14



Chaque année, tout opérateur de formation agréé est tenu de communiquer à la Commission PMTIC un rapport d'activités (Article 11 §1^{er} du décret du 3 février 2005).

Ce rapport couvre l'exercice 2010 et est établi selon le modèle approuvé par la Commission PMTIC en date du 10 février 2011.

Le volet statistique portant sur les réalisations et les personnes formées a été traité par la Direction de la Formation professionnelle.

Le volet proprement pédagogique fait l'objet d'un rapport établi par l'ULg-LabSET.

Sur les 106 opérateurs agréés en 2010, **85 opérateurs** de formation ont transmis un rapport d'activités à la Direction de la formation professionnelle.

Les 21 opérateurs qui n'ont pas transmis de rapport d'activités sont classés en trois catégories :

- pas d'heures octroyées à l'opérateur en 2010 (pas de demande d'heures ou agrément octroyé en 2010) (10 opérateurs)
- pas d'activité PMTIC (9 opérateurs)
- pas de transmission du rapport d'activités (2 opérateurs avec retrait d'agrément en 2011)

1. Opérateurs (tableau 2)

En 2010, on dénombre 87 opérateurs actifs¹ et 9 opérateurs inactifs².

5 opérateurs n'ont pas introduit de demande d'heures de formation pour l'exercice 2010.

5 nouveaux opérateurs ont été agréés en 2010 mais les heures de formation leur ont été attribuées pour l'exercice 2011.

Au 31 décembre 2010, 106 opérateurs étaient agréés dans le dispositif PMTIC.

Evolution des opérateurs PMTIC actifs (2006, 2007, 2008, 2009 et 2010)

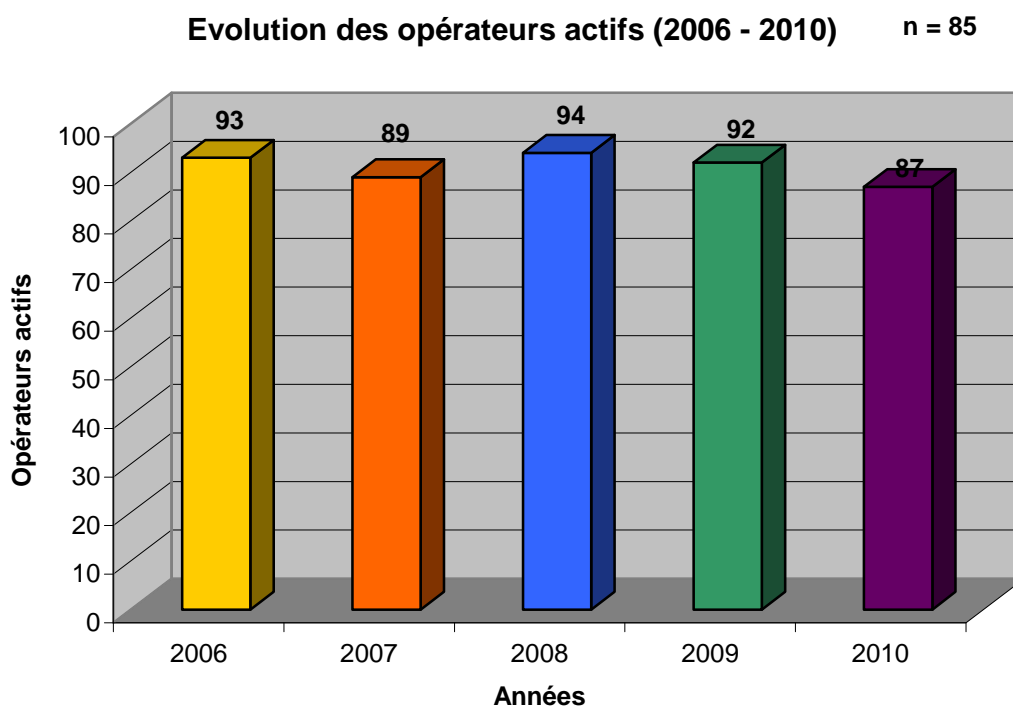
Année	Opérateurs actifs
2006	93
2007	89
2008	94
2009	92
2010	87

Tableau 1. Evolution des opérateurs PMTIC actifs sur la période 2006 - 2010

¹Les asbl Promo Job et Les Sentiers Vers la Réussite sont incluses

²Opérateurs pour lesquels des heures de formation ont été octroyées pour l'exercice 2010 et qui n'ont dispensé d'heures de formation.





Graphique 1. Evolution des opérateurs actifs sur la période 2006 - 2010

Evolution des opérateurs PMTIC actifs :

provinces et Bruxelles (2006, 2007, 2008, 2009 et 2010)

En 2010, le dispositif PMTIC compte 5 opérateurs actifs de moins qu'en 2009.

	2006	2007	2008	2009	2010	Diff 2010 - 2009
Prov. du Brabant wallon	8	8	8	7	6	- 1
Prov. de Hainaut	34	31	35	31	28(29) ³	- 2
Prov. de Liège	31	31	32	34	32(33) ⁴	- 1
Prov. du Luxembourg	7	5	5	5	5	-
Prov. de Namur	10	11	12	13	12	- 1
Bruxelles	3	3	2	2	2	-
Total	93	89	94	92	85(87)⁵	- 5

Tableau 2. Evolution des opérateurs actifs (Provinces et Bruxelles) 2006 - 2010

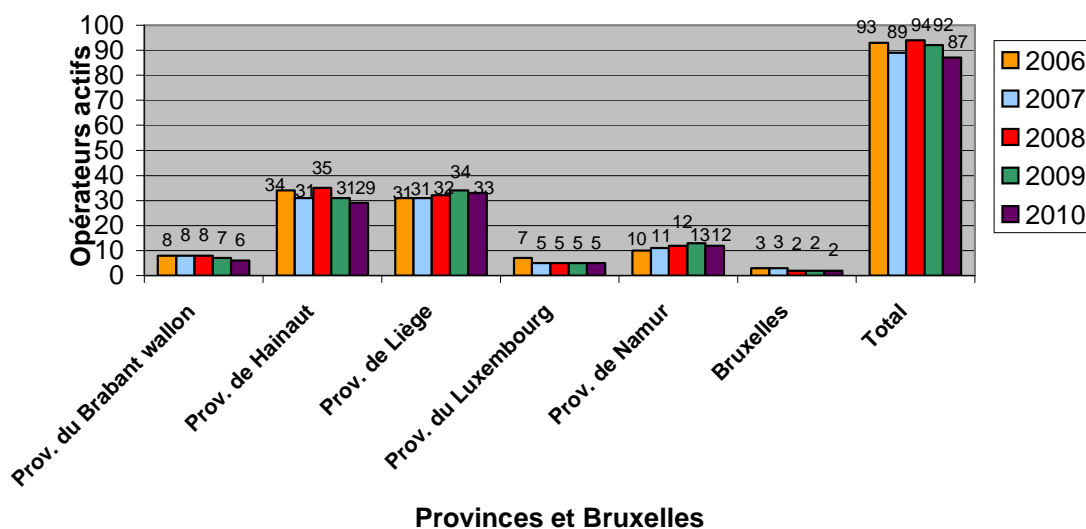
³ En prenant en considération les activités de l'ASBL Promo Job(Province du Hainaut)

⁴ En prenant en considération les activités de l'ASBL Les Sentiers Vers la Réussite (Province de Liège)

⁵ Prise en considération des ASBL Promo Job et Les Sentiers Vers la Réussite



Opérateurs actifs (Provinces et Bruxelles) 2006 - 2010 n=85

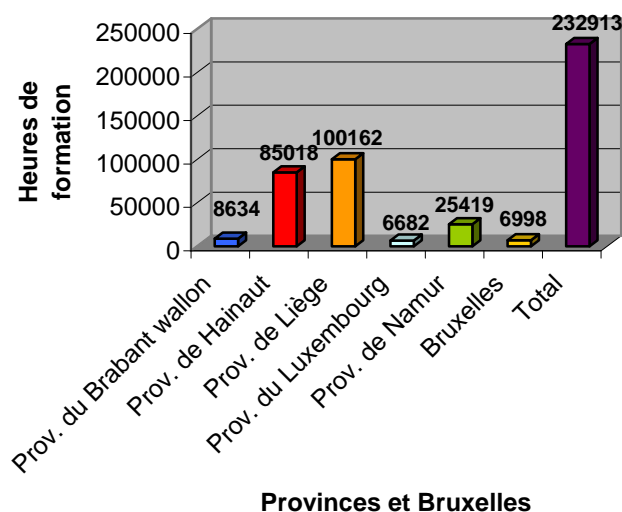


Graphique 2. Evolution du nombre d'opérateurs actifs sur la période 2006 - 2010 (Provinces et Bruxelles)

Répartition des heures de formation PMTIC prestées en 2010

Répartition des heures de formation (2010)

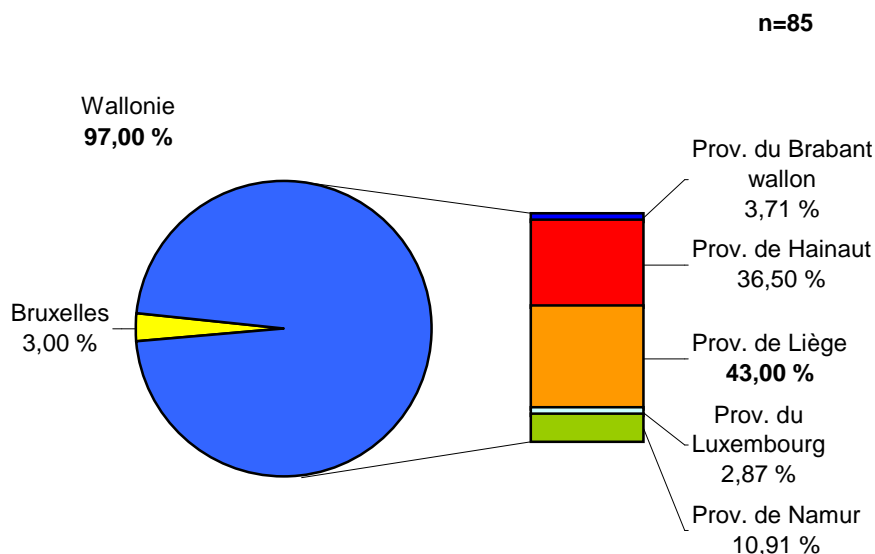
n=85



Graphique 3. Heures des formation PMTIC prestées en 2010 (provinces et Bruxelles)



Répartition des heures de formation (2010)



Graphique 4. Répartition des heures de formation PMTIC en 2010

2. Bénéficiaires (tableau 1)

	2006	2007	2008	2009	2010
Inscrits	9.361	10.598	11.557	12.553	10.017
Absents	1.131	1.503	1.798	1.495	1.667
Formés	8.230	9.095	9.749	11.058	8.350

Tableau 3. Evolution des bénéficiaires PMTIC (2006 - 2010)

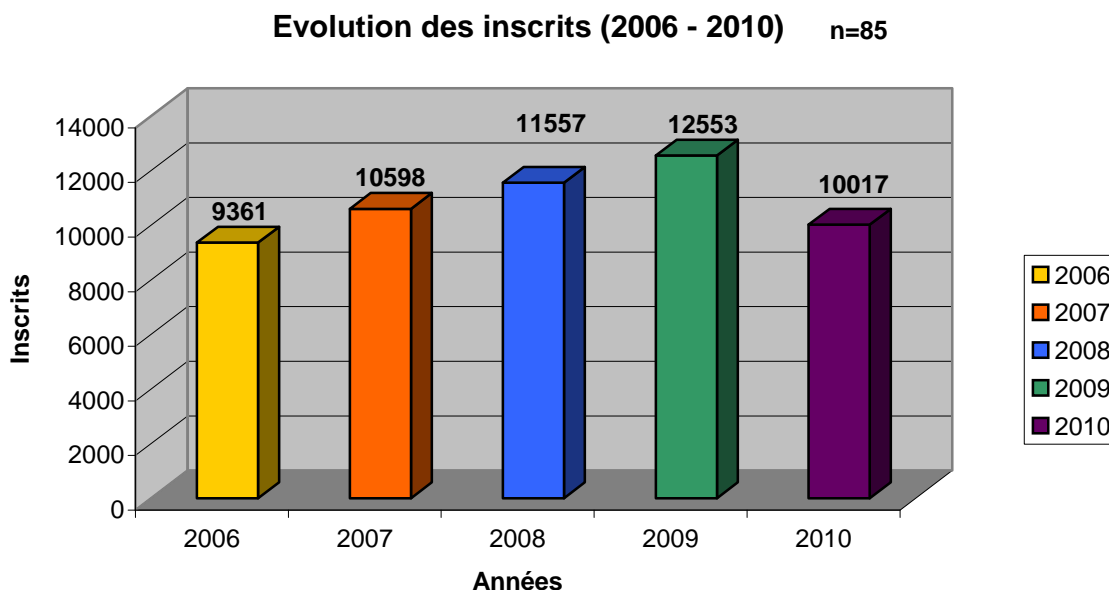
- Statistiques d'inscription :

Différentiel 2009 – 2010 : - 2536 (- 20,20 %)

Alors que le nombre d'inscrits dans le dispositif PMTIC était en constante augmentation depuis 2006, on constate en 2010 une diminution significative des inscrits (- 20,20 %).

- Taux d'inscription les plus élevés en 2010 : arrondissements de Liège (36,17 %) et de Mons (12,25 %).
- Taux d'inscription les plus faibles en 2010 : arrondissements de Virton (0,13 %) et d'Ath (0,29 %).





Graphique 5. Evolution des inscrits PMTIC sur la période 2006 - 2010

- **Statistiques d'absentéisme :**

Différentiel 2009 - 2010 : + 172 (+ 11,51 %)

Taux d'absentéisme moyen en 2010 : 16,64 %

(11,91 % en 2009 - 15,56 % en 2008 - 14,18 % en 2007 - 12,08 % en 2006)

Le taux d'absentéisme moyen a augmenté de manière significative par rapport à 2009 (+ 4,73 %).

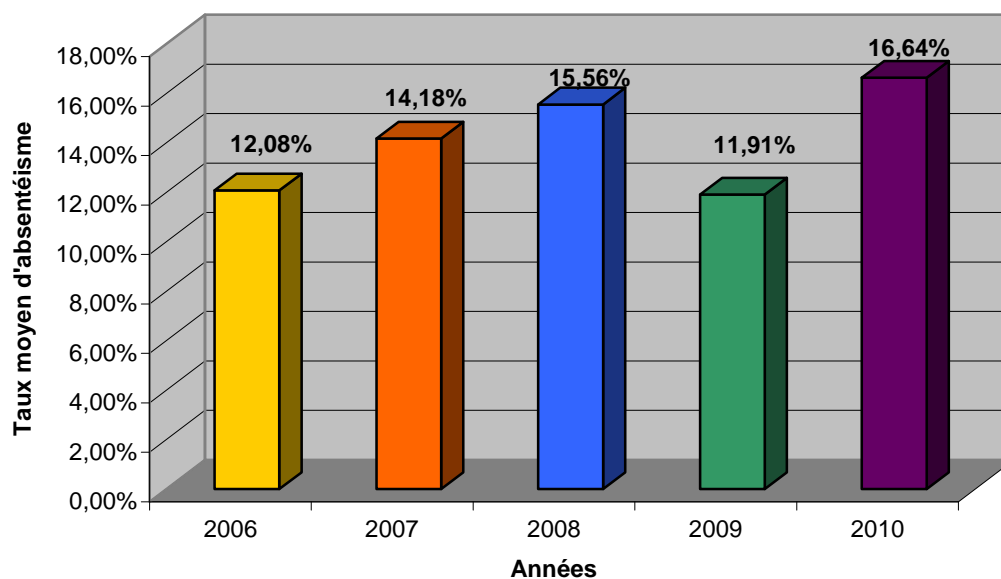
Il s'agit du plus haut taux d'absentéisme moyen enregistré sur les cinq derniers exercices.

- Taux d'absentéisme les plus importants en 2010 : arrondissements de Huy (32,25 %) et de Verviers (32,04 %).
- 5 arrondissements ont un taux d'absentéisme de 0,00 % : arrondissements d'Ath, de Mouscron, de Soignies⁵, de Neufchâteau et Virton.

⁵ Arrondissement de Soignies : 347 inscrits



Evolution du taux moyen d'absentéisme (2006 - 2010) n=85



Graphique 6. Evolution du taux moyen d'absentéisme sur la période 2006 - 2010

- **Statistiques des personnes en formation :**

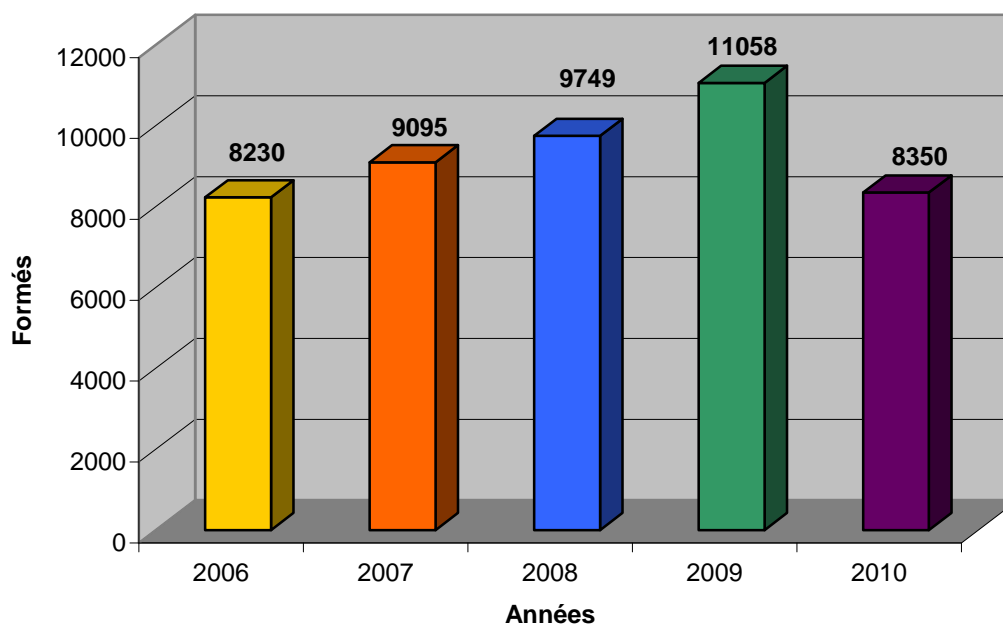
Différentiel 2009 – 2010 : - 2708 (- 24,49 %)

Le nombre de personnes en formation en 2010 est en net recul (- **24,49 %**) par rapport à 2009.

Alors que le nombre de personnes formées était en constante augmentation jusqu'en 2009, l'exercice 2010 correspond à un des plus faibles nombres de personnes en formation. En particulier, l'année 2010 se situe quasiment au niveau de 2006.



Evolution des personnes formées (2006 - 2010) n=85



Graphique 7. Evolution des personnes formées (2006 - 2010)

En 2010, le nombre de personnes en formation dans la province de Liège est le plus élevé (45,58 %).

En 2010, la diminution du nombre de personnes formées est générale sauf dans la Province de Luxembourg où il y a augmentation (+ 7,34 %).

En 2010, la diminution des personnes formées est particulièrement importante dans les provinces de Namur (- 43,70 %) et du Hainaut (- 35,17 %).

	Brab. Wallon	Hainaut	Liège	Luxembourg	Namur	Bruxelles	Wallonie
2006	961	2.733	3.138	169	852	377	8.230
2007	1.425	2.739	3.240	186	1.079	426	9.095
2008	1.007	4.106	3.347	190	780	319	9.749
2009	266	4.919	4.142	177	1.318	236	11.058
2010	263	3.189	3.806	190	742	160	8.350
Diff. 2010-2009	-3	-1.730	-336	13	-576	-76	-2.708
Diff. 2010-2009 (%)	- 1,13 %	- 35,17 %	- 8,11 %	7,34 %	- 43,70 %	- 32,20 %	- 24,49 %

Tableau 4. Evolution des personnes formées (Provinces et Bruxelles) 2006 - 2010

- Taux de formation les plus importants en 2010 : arrondissements de Liège (38,05 %) et de Mons (11,98 %).
- Taux de formation les plus faibles en 2010 : arrondissements de Virton (0,16 %) et de Philippeville (0,35 %).



- **Statistiques des abandons :**

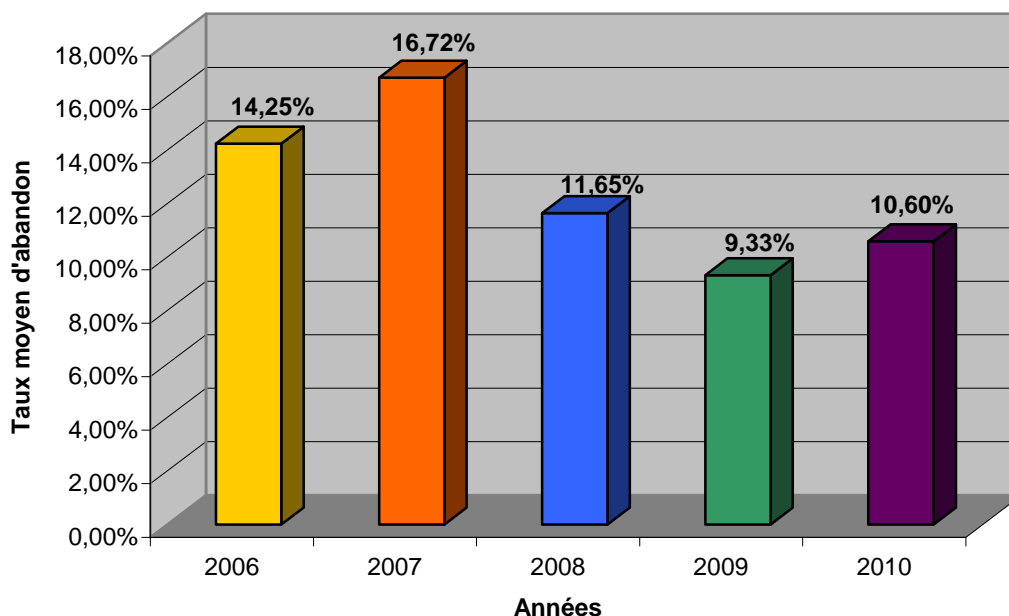
Différentiel 2009 - 2010 : -147 (- 14,24 %)

En 2010, le nombre d'abandons est en baisse par rapport à 2009 (- **14,24 %**).

Le taux d'abandon moyen en 2010 est de **10,60 %**; il est augmentation par rapport à 2009 (+ 1,27 %).

- En 2010, les taux d'abandon les plus importants sont observés dans les arrondissements d'Ath (46,67 %), de Virton (38,46 %) et de Neufchâteau (26,53 %).
- Taux d'abandon les plus faibles en 2010 : arrondissements de Mouscron, de Huy, de Bastogne et de Philippeville (0,00 %).

Evolution du taux moyen d'abandon (2006 - 2010)



Graphique 8. Evolution du taux moyen d'abandon (2006 - 2010)



3. Heures de formation (tableau 4)

En 2010, le nombre d'heures octroyées s'élève à **329.073** heures. Cela correspond à une diminution de **7,42 %** par rapport à 2009.

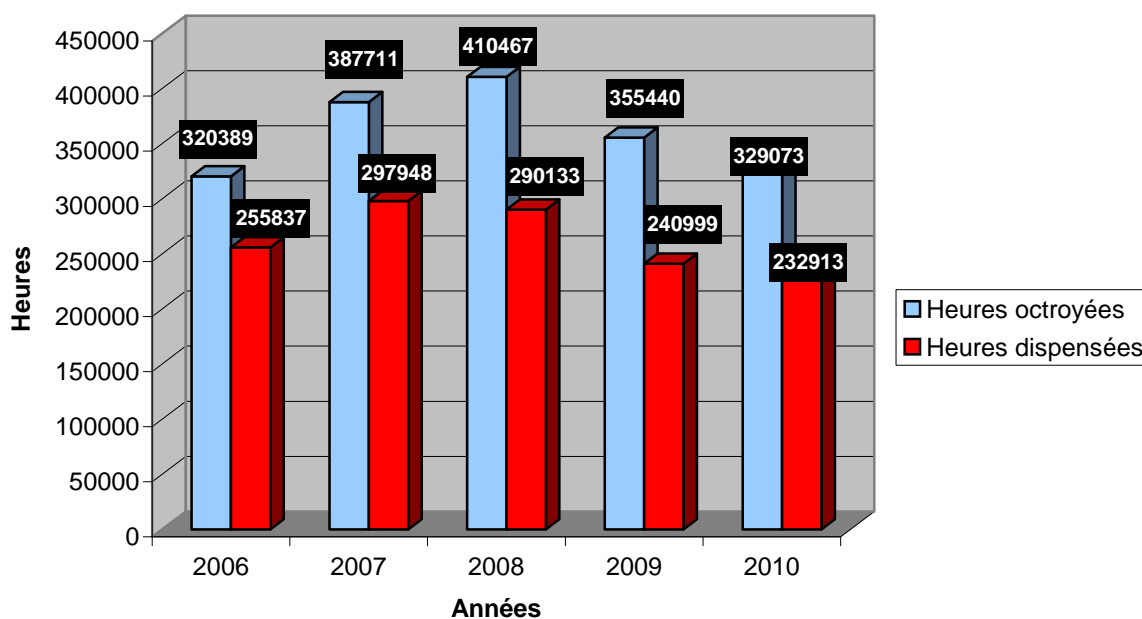
En 2010, **13.914 heures supplémentaires** ont été octroyées pour le second semestre. En 2009, il n'y avait pas eu octroi d'heures supplémentaires.

	Heures octroyées	Heures dispensées	Heures disp./Heures oct.
2006	320.389	255.837	80 %
2007	387.711	297.948	77 %
2008	410.467	290.133	71 %
2009	355.440	240.999	68 %
2010	329.073	232.913	71 %

Tableau 5. Heures octroyées et heures dispensées (2006 - 2010)

En 2010, le nombre d'heures de formation dispensées s'élève à **232.913**. Cela représente une diminution de **8.086** heures (- **3,36 %**) par rapport à 2009. Il s'agit du plus faible nombre d'heures prestées dans le dispositif PMTIC sur les cinq derniers exercices. Cela confirme la tendance à la baisse amorcée en 2008.

Heures octroyées et dispensées (2006 - 2010) n=85



Graphique 9. Evolution des heures octroyées et dispensées (2006 – 2010)

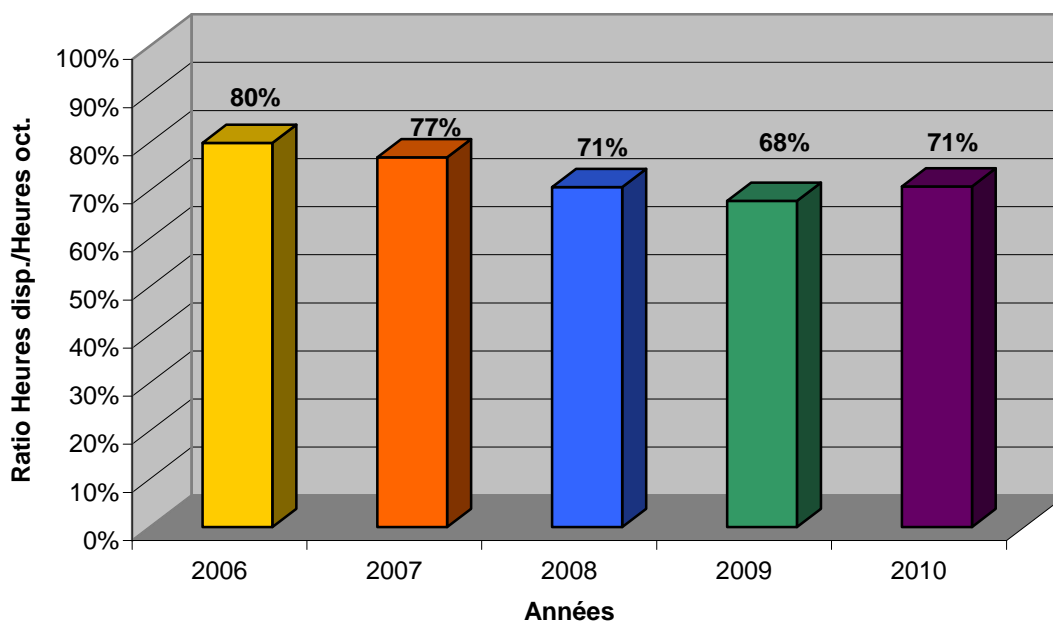
En 2010, ce sont les provinces de Liège (43 %) et du Hainaut (36,50 %) qui dispensent la majeure partie des heures de formation.



Les heures dispensées se concentrent principalement dans les arrondissements de : Liège (43 %), Mons (10,81 %), Thuin (10,31 %) et Namur (9,15 %).

Le ratio moyen heures dispensées/heures octroyées s'élève à **71 %** en 2010, ce qui représente une augmentation de 3 % par rapport à 2009.

Evolution du ratio Heures disp./Heures oct. (2006 - 2010) n=85



Graphique 10. Evolution des heures octroyées et dispensées (2006 - 2010)

Répartition des heures par module

	Module 1	Module 2	Module 3
2006	20,70 %	36,26 %	43,04 %
2007	20,84 %	36,69 %	42,46 %
2008	21,99 %	35,62 %	42,39 %
2009	19,74 %	35,99 %	44,26 %
2010	19,71 %	35,97 %	44,32 %

Tableau 6. Répartition des heures dispensées par modules PMTIC (2006 - 2010)

La répartition du total des heures prestées par module de formation est assez semblable en 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010:

- Module 1 : sensibilisation : ≈ 21 %
- Module 2 : utilisation des outils : ≈ 36 %
- Module 3 : pratique courante des outils : ≈ 43 %



Ratio heures de formation / personne formée

Le nombre d'heures de formation dispensées et le nombre de personnes formées en 2010 sont résumés dans le tableau suivant :

	Heures de formation	Personnes formées	Heures de formation par personne
Prov. du Brabant wallon	8.634	263	32,8
Prov. du Hainaut	85.018	3.189	26,7
Prov. de Liège	100.162	3.806	26,3
Prov. du Luxembourg	6.682	190	35,2
Prov. de Namur	25.419	742	34,3
Bruxelles	6.998	160	43,7
TOTAL	232.913	8.350	27,9

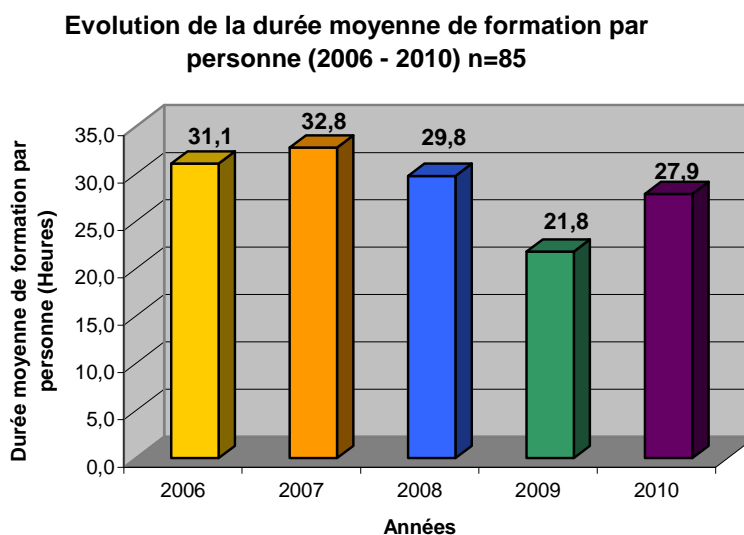
Tableau 7. Heures de formation et personnes formées en 2010 (Provinces et Bruxelles)

Le rapport entre le nombre d'heures de formation et le nombre de personnes formées permet de mettre en évidence qu'à Bruxelles (opérateurs bruxellois), en moyenne 43,7 heures de formation sont dispensées par personne.

Ce même rapport s'établit comme suit dans les provinces :

Luxembourg (35,2 h) - Namur (34,3 h) - Brabant wallon (32,8 h) - Hainaut (26,7 h) - Liège (26,3 h).

La durée moyenne de formation par personne est de **27,9 heures** en 2010, soit une augmentation de 6,1 heures par rapport à 2009.



Graphique 11. Evolution de la durée moyenne de formation par personne (2006 - 2010)



Place des opérateurs mobiles (tableau 5)

En 2010, les cinq opérateurs mobiles ont dispensé **7,86 %** des heures de formation PMTIC, ce qui représente une augmentation de 0,36 % par rapport à 2009.

Ils ont formé **7,38 %** de l'ensemble des personnes formées en 2010, soit une augmentation de 0,94 % par rapport à 2009.

La répartition à l'intérieur des modules montre :

- une part relative du module 1 inférieure à ce qui est observé pour les formations sédentaires (- 2,04 %)
 - une part relative du module 3 supérieure à ce qui est observé pour les formations sédentaires (+ 2,02 %)
- Module 1 : 17,67 %
 - Module 2 : 35,99 %
 - Module 3 : 46,34 %

4. Encadrement (tableau 3)

A l'exception des 9 opérateurs qui n'ont pas dispensé d'heures de formation au cours de l'année 2010, tous les organismes se situent au-dessus de la norme d'encadrement formateur / stagiaire (0,08 ou 1 formateur pour 12 stagiaires) : le taux d'encadrement varie de 0,11 à 9,93.

5. Conclusions

Au cours de l'année 2010, **10.017** personnes ont été formées par le biais du PMTIC, soit une diminution de **20,20 %** (- 2.536 unités) par rapport à 2009. Le nombre d'opérateurs actifs en 2010 s'élève à 87.

Comme par le passé, les opérateurs se concentrent majoritairement dans les provinces du Hainaut et de Liège (**71 %**).

En 2010, les cinq opérateurs mobiles ont dispensé **7,86 %** des formations (+ 0,37 %).

Sur le plan géographique, les personnes en formation se concentrent dans les arrondissements de Liège (38,06 %), de Mons (11,99 %), de Tournai (7,45 %) et de Namur (7,33 %).

En 2010, on constate une hausse remarquable des personnes en formation dans l'arrondissement de Thuin (+ 336 %). Cependant, la diminution du nombre de personnes en formation est générale dans les autres arrondissements. Les arrondissements de Charleroi (- 78,59 %), Dinant (- 69,85 %), Huy (- 44,08 %) figurent parmi les diminutions les plus importantes.

Le taux d'absentéisme moyen en 2010 s'élève à **16,64 %**. Il s'agit du plus haut taux d'absentéisme moyen enregistré sur les cinq derniers exercices.



Taux d'absentéisme les plus importants en 2010 : arrondissements de Huy (32,25 %) et de Verviers (32,04 %).

Taux d'absentéisme les plus faibles en 2010 : arrondissements d'Ath, de Mouscron, de Soignies, de Neufchâteau et de Virton (0,00 %).

Le taux d'abandon moyen 2010 (**10,60 %**) est en augmentation par rapport à 2009 (+ 1,27 %).

Les abandons sont particulièrement importants dans les arrondissements d'Ath (46,67 %) et de Virton (38,46 %).

Taux d'abandon les plus faibles en 2010 : arrondissements de Mouscron, de Huy, de Bastogne et Philippeville (0,00 %).

En 2010, le nombre d'heures dispensées s'élève à **232.913** heures; cela représente une diminution de **8.086** heures (- **3,36 %**) par rapport à 2009. Il s'agit du plus faible nombre d'heures prestées dans le dispositif PMTIC depuis 2006.

Quant au ratio moyen heures dispensées/heures octroyées, il s'élève à 71 % en 2010, soit une augmentation de 3 % par rapport à 2009.

En 2010, la durée moyenne de formation par personne est de **27,9 heures**, soit une augmentation de 6,1 heures par rapport à 2009.

